



Mairie de Montrottier
69770 MONTROTTIER

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{er} JUILLET 2021 à 19 Heures 00

Étaient présents : Mmes et Mrs BOUCHET Bernard, CHAMBE Irène, COQUET Régis, CROZET Véronique, DUNAUD-MARMOZ Catherine, FARJOT Jean-Paul, GOUGET Michel, LAURENT Lydie, PANISSET Evelyne, POISSON Jean-François, RAYNARD Myriam, VIANNAY Michel.

Excusés : CHAVEROT Bernard, JOURNET Laura

Décédé : CROIZER Michel

Secrétaire de séance : PANISSET Evelyne,

Dès l'ouverture de séance Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour la délibération concernant la SPL Escap'ad.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Présentation par ARB de son projet sur le "Terrain Second"

Avant la présentation du projet, Monsieur BADOIL, informe le conseil municipal du dépôt du permis de construire en juillet.

Présentation du projet :

Un premier bloc de 14 logements avec ascenseur, 4 logements en rez-de-chaussée et 5 logements par étage. 12 T3 (environ 65 m²) et 2 T2 (environ 48 m²).

Un deuxième bloc de 4 logements, 2 rez-de-jardin et 2 en R+1

15 garages fermés en sous-sol. 7 places de parking en extérieur dont 3 en places privées.

Le réseau de chaleur pourrait desservir ces logements. A étudier

Une réunion publique pourrait être prévue le 30 septembre 2021. Suivra une première prise de contact avec les personnes intéressées par le projet avec une signature de contrat de réservation en novembre.

Autorisation de signer la déclaration préalable pour la division de la parcelle du "Terrain Second"

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du projet du "Terrain Second", il est nécessaire de signer la déclaration préalable pour la division de la parcelle.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de rebaptiser le "Terrain Second" en "Sources du Conan".

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Création d'un poste administratif de catégorie B à temps complet

Suite au recrutement d'un agent administratif au 1^{er} septembre 2021 et dans le cadre de sa mutation, le conseil municipal accepte à l'unanimité la création d'un poste administratif de catégorie B à temps complet.

Subvention école publique 2021 – 2022

Monsieur Le Maire rappelle que le montant de la subvention est de 55 € par élève.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que le montant prévisionnel de la subvention 2021/2022 est de 5830 €. Un premier acompte de 4 664 € sera versé en septembre.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Mise en place de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées - Désignation des représentants de la commune

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en place de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) au sein de la Communauté de Communes. Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique.

Proposition des représentants de la commune :

- Titulaire : Michel GOUGET
- Suppléant : Bernard CHAVEROT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

SPL Escap'ad

Suite à la création de la SPL Escap'ad (Société Publique Locale), il a été proposé une répartition du capital en fonction du nombre d'habitants arrondi pour obtenir un nombre d'actions.

Pour Montrottier, il est proposé un montant de 1500 € soit 15 parts à 100 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Etude du devis de Suez pour la réfection des poteaux d'incendie

Michel VIANNAY présente au conseil municipal le rapport de Suez concernant l'état des poteaux d'incendie recensés sur la Commune. Globalement, ils sont en bon état.

Le devis de 7000 € comprend de petites réparations (peinture, caches cassés). Voir avec les employés pour les travaux de peinture. Le devis est en attente.

Un poteau situé aux Auberges a été cassé suite à une manipulation des pompiers. Le montant du devis de 226.04 € TTC est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

Présentation des devis liés aux travaux du mur des Remparts

Jean-François POISSON rappelle au conseil municipal les différentes techniques de restauration.

3 devis sont présentés au conseil municipal :

- PAT BAT	25 987.00 € HT	31 184.40 € TTC
- SARL Noisette Maçonnerie	27 232.00 € HT	32 678.40 € TTC
- SARL CHAVEROT Thierry	19 761.00 € HT	23 713.80 € TTC

Travaux prévus sur l'année à venir.

Suite à la présentation de ces 3 devis, le conseil municipal retient à l'unanimité la SARL CHAVEROT Thierry pour un montant de 19 761.00 € HT.

Tarif de location de la salle d'évolution

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal d'une demande de Mme Elodie GODARD pour utiliser dans le cadre de son travail la salle d'évolution.

Le montant proposé de 270 € par an est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

Vente du terrain d'Albigny et vente de l'ancien café d'Albigny

Suite aux différentes propositions d'achat, la commission d'attribution s'est réunie.

- Pour le terrain d'Albigny, il a été retenu une candidature, confirmée par une lettre d'engagement. Régis Coquet laisse le conseil municipal délibérer et ne prend pas part au vote. Après l'étude de sa proposition, le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la vente du terrain à Madame MARJOLLET Delphine au prix de 64 000 €.

- Pour le café d'Albigny, il a été retenu deux candidatures, confirmées par une lettre d'engagement. Monsieur Le Maire présente 2 projets différents :

- Projet N°1 : résidence principale
- Projet N 2 : Bar/restaurant – épicerie de produits locaux

Après délibération, Le conseil municipal se prononce à bulletin secret :
12 votants

10 voix pour : Projet N°1 : résidence principale

02 voix pour : Projet N 2 : Bar/restaurant – épicerie de produits locaux

La candidature de Mr et Mme GAUTIER Cyril a été validé par le conseil municipal pour la vente du café d'Albigny pour un montant de 125 000 €.

Attribution des lots pour l'aménagement du bâtiment des Genêts en Maison de santé, bureaux et logements suite à la CAO du 28 juin 2021.

Lot N°04 : Métallerie	M2B	42 937.00 € HT
Lot N°06 : Plâtrerie – Isolation - Faux plafonds – Peintures	LARDY	133 095.95 € HT
Lot N°08 : Sols souples	AUBONNET	19 101.92 € HT
Lot N°09 : Enduits de façade	ABN FACADES	44 671.97 € HT
Lot N°10 : Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation	ITS	120 920.00 € HT
Lot N°11 : Electricité	NOALY	63 889.00 € HT

Le conseil municipal à l'unanimité confirme l'avis favorable de la commission d'appel d'offre.

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'une réunion avec les professions de santé se tiendra fin juillet.

Commissions et syndicats

CCAS

- Lydie Laurent informe le conseil municipal que suite à une réunion organisée par la mairie de Saint Laurent, la Croix Rouge est en recherche de bénévoles.
- Lors de l'assemblée générale de Travelling, le CCAS a proposé d'offrir aux familles une entrée enfant lors du festival "ciné filou" en octobre.
- Evelyne Panisset informe le conseil municipal de l'ouverture du centre de gratuité le vendredi 2 juillet 2021 de 9h30 à 17h30. Remerciements à tous les bénévoles qui ont aidé pour le déménagement, et à la mise en place à La Cure.

Conseil municipal jeunes

- Les jeunes conseillers ont testé des jeux extérieurs en se rendant dans 3 communes (Savigny, Les Olmes et Saint Loup). En fonction des structures retenues, des devis ont été demandés à 3 sociétés.

Les devis seront étudiés lors du prochain conseil jeunes du 28 août ; le règlement de la cantine sera également abordé.

Ecole

- En raison des confinements, les sorties scolaires n'ont pu voir le jour. Pour palier à ce manque, des randonnées ont été organisées pendant plusieurs semaines sur les sentiers de Montrottier. Véronique Crozet remercie Guylaine Lagravère pour sa participation au projet.
- Subvention accordée dans le cadre du plan de relance dédié au numérique pour l'éducation. Cela devrait permettre l'achat de matériel informatique pour l'école publique.

Cantine

- Absence prolongée d'un agent qui risque de se transformer en mi-temps thérapeutique à la rentrée.
- Pose d'anti-pince-doigts à la cantine et à la salle des sports par les agents techniques.
- Remerciements aux élus qui ont participé au remplacement d'un agent en arrêt maladie.

Mission jeunesse

- Le centre de loisirs organise dans le cadre de ses activités de juillet, un concert RAP le 17 juillet à la Maison des jeunes de Montrottier. Les textes sont écrits par un jeune accueilli au centre Alpha de Saint Clément Les Places et la musique assurée par Dominique Lassigne.

Tourisme et patrimoine

- Le projet de labellisation "Petites cités de caractère" suit son cours. Des contacts ont été pris avec divers partenaires (le Département, le CAUE, les Bâtiments de France).
- Suite au diagnostic de nos chemins de randonnées effectué le 29 mai, un groupe a nettoyé les panneaux du parcours de la Croix du Fol. D'autres groupes vont se mettre en place cet été pour continuer ce travail.
- Dans le cadre des actions tourisme, la Maison Départementale Rhône tourisme, édite un carnet de randonnées pédestres : Le Rhône à pied. Corinne Brossard, responsable de cette action, souhaite nous présenter la boucle prévue à Montrottier et construire avec nous la promotion du village. Ce carnet sera diffusé lors du salon des randonnées en 2022.

Gestion du personnel

- La Mairie cotise au CNAS pour les agents. De nombreuses offres sont proposées : chèques vacances, réductions, prêts...

Commission jeunesse de la Communauté de Communes

- Très belle réussite pour le cyclo des Monts qui s'est déroulé le 12 et 13 juin, malgré les conditions sanitaires en vigueur et les contraintes que cela a entraîné (nombre de participants limité, circuits en demi-journée).

Syribt – Présentation de Bernard BOUCHET

- Suivi de l'avancée des travaux de construction du barrage écrêteur de crues sur le versant Brévenne et travaux de réhabilitation de la Turdine au niveau des anciennes teinturerie à Tarare Nord. Consultable sur le site du Syribt pour les personnes intéressées.
- Mise en place du prochain comité de rivière en octobre auquel sont conviées différentes instances dont les maires des communes du bassin versant.
- Présentation d'un projet de participation citoyenne en cours d'élaboration. Les détails suivront au fur et à mesure de la mise en place.

Pique-nique du 14 juillet

- Une réunion avec les élus référents et le CIS est prévue le 2 juillet 2021 pour les dernières préparations.
- La Montagnarde sera présente et un groupe de musique de Savigny fera l'animation musicale.

Commission voirie

- Les travaux prévus ont été validé par la Communauté de Communes : Route de Saint Martin – Croisement de la route de la Ferme et de la route de St Martin – Chemin de Montaly (côté cimetière).

Commission des déchets de la communauté de Communes

- Le Maire Michel Gouget informe le conseil municipal que la redevance ordures ménagères devrait rester en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Prochain conseil le jeudi 23 septembre 2021 à 19 h 00.

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39

Mail : mairie@montrottier.fr